DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2014

Délibération n° 2014.11.130.B

Village d'entreprises "Les Molines Nord" - travaux de construction - Lot n° 9 "plâtrerie - faux plafonds": avenant n° 1

LE VINGT SEPT NOVEMBRE DEUX MILLE QUATORZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **20 novembre 2014**

Secrétaire de séance : Bernard CONTAMINE

Membres présents :

Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Guy ETIENNE, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU

Ont donné pouvoir :

Yannick PERONNET à Denis DOLIMONT, Jacques PERSYN à Michel GERMANEAU, Xavier BONNEFONT à François NEBOUT

Excusé(s) :

Jean-François DAURE, Fabienne GODICHAUD, Gérard DEZIER

Absent(s) :

Yannick PERONNET, Jacques PERSYN, Xavier BONNEFONT

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 27 NOVEMBRE 2014

DELIBERATION N° 2014.11.130.B

PROXIMITE ET SERVICES A LA POPULATION / GESTION DU PATRIMOINE ET DES TRAVAUX	Rapporteur : **Monsieur BOUCHAUD**

VILLAGE D'ENTREPRISES "LES MOLINES NORD" - TRAVAUX DE CONSTRUCTION - LOT N° 9 "PLATRERIE - FAUX PLAFONDS": AVENANT N° 1

Par délibération n°40B du 22 mars 2013, le bureau communautaire a approuvé le lancement de la consultation des marchés à procédure adaptée pour la construction du Village d'entreprises « Les Molines Nord » à Angoulême.

La commission pour les marchés adaptés du 5 décembre 2013 a donné un avis favorable à l'attribution du lot n° 9 « plâtrerie – faux plafonds » à la société PLAT CARR PEINT – 6 impasse d'Angoulême – 16230 MAINE DE BOIXE pour un montant de 43 621,47 € HT (marché de base + options n° 1, 2 et 3).

Différentes modifications sont aujourd'hui à prendre en compte :

Travaux en moins-value (optimisation de la maîtrise et du bureau de contrôle) :

- suppression du cloisonnement chaufferie (lignes 2.2.1.1 et 2.3.1.1 du BPU) - 6 765,78 € HT

Travaux en plus-value :

- doublage R+1 pour finition esthétique 3 551,01 € HT
- pose de cornières de finition pour la jonction avec le polycarbonate en faux plafond 504,00 € HT
- Fourniture et pose de tapis de sol d'entrée pour chaque bureau 820,56 € HT

Montant total - 1 890,21 € HT

Le montant de l'avenant n°1 en moins-value est de - 1 890,21 € HT.

Vu l'avis favorable de la commission proximité et services à la population du 4 novembre 2014,

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n° 1 au lot n° 9 « plâtrerie – faux plafonds » confié à la société PLAT CARR PEINT – 6 impasse d'Angoulême – 16230 MAINE DE BOIXE ayant pour objet des prestations en moins-value d'un montant de 1 890,21 € HT.

Le montant du marché est ramené de 43 621,47 € HT à 41 731,26 € HT, soit une diminution de 4,33 % par rapport au montant initial du marché.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Mme Fabienne GODICHAUD en qualité de 3ème vice-présidente en charge des marchés publics à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget annexe développement économique – article 2313.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **04 décembre 2014**	**Affiché le :** **04 décembre 2014**